

Information destination de voyage Hapimag Marbella

Arrivée

Voiture

À partir de l'aéroport de Málaga :

Mettre le compteur journalier sur 0. Sortir du parking et aller jusqu'au rond-point, prendre la deuxième sortie à droite direction Cádiz/Algeciras et prendre la voie express à deux voies. Aller sur la voie de droite, à env. 4,5 km (compteur) prendre la sortie n° 1 direction E15 / A 7 Benalmádena / Algeciras. Vous vous trouvez sur l'autoroute à trois voies. À env. 20 km (compteur), cette autoroute se sépare, prendre à nouveau la voie de droite et ensuite la sortie n° 214 direction A 7 Fuengirola/Marbella/Algeciras. À 50 km (compteur) prendre la sortie n° 184 direction Marbella/Centro Urbano/Polígono Industrial. Au feu aller tout droit et passer sous l'arche de marbre "Marbella". Sur la voie de gauche aller tout droit jusqu'au centre avant de voir au km 54 (compteur) à gauche la station-service GALP. Là, tourner à gauche, aller jusqu'à la troisième rue transversale et tourner à droite. Hapimag se trouve sur la gauche.

Variante avec nouvelle autoroute à péage (env. EUR 4.50– EUR 8.--) :

Mettre le compteur journalier sur 0. Sortir du parking et aller jusqu'au rond-point, prendre la deuxième sortie à droite direction Cádiz/Algeciras et prendre la voie express à deux voies. Aller sur la voie de droite, à env. 4,5 km (compteur) prendre la sortie n° 1 direction E15 / A 7 Benalmádena / Algeciras. Vous vous trouvez sur l'autoroute à trois voies. À env. 20 km (compteur), cette autoroute se sépare, rester sur la gauche et prendre l'autoroute E 15/ AP 7 direction Marbella/Algeciras. À la sortie n° 186 Ojén/Marbella este/Parque Comercial, quitter l'autoroute, passer à gauche sur le pont d'autoroute et continuer tout droit en direction de la mer. Tourner après 1,5 km au feu à droite direction San Pedro/Algeciras. Sur la voie de gauche, aller tout droit jusqu'au centre avant de voir à gauche la station-service GALP. Là, tourner à gauche, aller jusqu'à la troisième rue transversale et tourner à droite. Hapimag se trouve sur la gauche.

Depuis Cádiz / Gibraltar :

Prendre l'A 7 direction Málaga. À Estepona l'autoroute se sépare, rester sur l'A 7, l'AP-7 est à péage. Traverser San Pedro et se mettre sur la voie de droite après la sortie Puerto Banús. Prendre la sortie "km 175 Marbella – Centro Urbano". Aller tout droit avant de voir à env. 400 m la station-service GALP après la tour cuivrée. Là, tourner à droite, aller jusqu'à la troisième rue transversale et tourner à droite. Hapimag se trouve sur la gauche.

Transport public

De l'aéroport prendre le Bus ligne L-601 ou L-603 direction l'arrêt de bus Marbella. À l'arrêt Marbella, prendre le bus ligne M-220 direction Fuengirola jusqu'à l'arrêt Porcelanosa (2 arrêts). Elle se trouve à environ 600 m du resort (env. 10 minutes à pied sur un chemin pas tout à fait plat). Ou prendre un taxi de l'arrêt Marbella jusqu'au resort, environ 15 minutes. Veuillez noter que vous devrez prévoir beaucoup plus de temps pour le trajet en transports en commun.

Informations spécifiques

- Les lits supplémentaires (surréservation) ne sont pas autorisés dans les appartements
- Marbella est une ville très animée, les environs de notre résidence peuvent donc être également bruyants
- Papiers (en cours de validité) nécessaires pour les excursions à Gibraltar : pour les ressortissants allemands, autrichiens et néerlandais : carte d'identité pour les ressortissants suisses : carte d'identité
- Conformément à la législation espagnole, Hapimag est tenue d'appliquer les règles strictes suivantes : les animaux sont interdits dans les espaces aquatiques ainsi que dans les espaces publics (par ex. magasins, restaurants) ; les animaux sont également interdits dans les transports publics et les bus de transfert (voiture de location recommandée).
- Nous attirons votre attention sur la fréquence élevée des vols dans cette région touristique, en particulier les vols de véhicules, de bagages, d'objets de valeur et d'argent liquide, ainsi que les vols dits vols par ruse. Nous vous recommandons donc de vérifier votre police d'assurance avant le début de votre séjour.

27.02.2019/DSC/Sous réserve de modifications